

# « Il ne faut ni m'interdire, ni chercher à me museler! »

**Deuxième circonscription** <sup>(1)</sup> Elue députée en juin dernier sous l'étiquette LREM, l'ancienne socialiste Cécile Muschotti revient sur ses premiers mois de travail à l'Assemblée nationale

La permanence parlementaire, rue Picot, dans le centre-ville de Toulon, lui renvoie son appartenance, pas si lointaine, à la gauche varoise. Une gauche qu'elle a choisi de laisser derrière elle pour écrire l'avenir de son territoire et de la France dans les rangs d'Emmanuel Macron. Entre la Fédération du Parti socialiste et les nouveaux locaux de la Région, la députée Cécile Muschotti prend ses marques dans la deuxième circonscription <sup>(1)</sup> comme à l'Assemblée nationale.

## Est-ce difficile d'appartenir à la majorité LREM quand on vient du Parti socialiste ?

Non, parce que notre groupe n'est pas marqué politiquement. Tout ce fondement porté par l'alliance des compétences d'abord, au-delà des étiquettes politiques et des partis, se vérifie dans le fonctionnement de notre majorité.

## Avez-vous parfois des états d'âme à en faire partie ?

Pour l'instant non, parce que je peux mettre sur la table mes convictions, mes combats. Tant que j'ai cette liberté-là, je peux pleinement réussir ce mandat. Il ne faut ni m'interdire, ni chercher à me museler !

## Quels rapports entretenez-vous avec les autres députés LREM du Var ?

On se voit parce que nous sommes quatre députés sur six à faire partie de la commission Défense. C'est une question que nous devons nous poser d'ailleurs, car on ne peut pas priver le Var d'autres domaines de compétences qui pourraient propulser son développement.

## Votre mandat a débuté à l'Assemblée avec les discussions sur la loi de moralisation politique. Quel est votre avis sur la limitation du nombre de mandats des élus ?

Cela va faire partie d'ateliers de travail à l'Assemblée. Il faut statuer sur deux choses : la limitation des mandats dans le temps d'une part, le statut des élus de l'autre. Je suis favorable à la limitation des mandats, je trouve même qu'il faudrait se limiter à deux mandats. Mais si on limite la durée d'exercice de l'élu, maire ou parlementaire, il faut réfléchir à un véritable statut professionnel. Quand un élu choisit de mettre entre parenthèses sa carrière professionnelle pour la



Si sa permanence parlementaire est installée rue Picot, à Toulon, Cécile Muschotti ira à la rencontre des habitants des communes qui composent la deuxième circonscription à raison d'une fois par mois. (Photo Luc Boutria)

République, il doit aussi pouvoir retourner plus facilement dans la vie active lorsque son mandat s'achève.

## Le statut de l'élu local doit-il être le même que celui du parlementaire ?

Pas forcément. Il y a une différence entre un conseiller municipal et un adjoint. Il faut distinguer les types de mandat. Avoir la possibilité de faire un deuxième mandat est important pour un élu local, afin de voir sortir des projets lancés au cours d'un premier mandat. Trois mandats, je trouve que c'est un de trop.

## La suppression de la réserve parlementaire, bonne ou mauvaise nouvelle pour la jeune députée que vous êtes ?

Les fonds de cette réserve, destinée à faire vivre des projets sur notre territoire, n'ont pas complètement disparus. Il revient à chaque député de recevoir les porteurs de projets de son territoire, et d'aller chercher auprès de chaque ministère les financements nécessaires. Cela va nous demander un peu plus de travail et d'énergie mais c'est

encore faisable. D'ailleurs, j'envisage de repenser le « conseil de circonscription » dont j'avais émis l'idée durant la campagne pour que l'on décide de mettre toutes nos énergies pour porter des projets. Il y a beaucoup de choses à faire, à poursuivre également dans notre circonscription.

## Quand on est de gauche, peut-on dire que la réforme du code du travail est, socialement, une bonne réforme ?

Je crois surtout que cette réforme va peut-être, enfin, essayer de régler les problèmes du chômage. Depuis que je suis en politique, j'entends le même diagnostic sur l'emploi, les compétences, la crise sans apporter de solutions. Dans mon activité professionnelle (Cécile Muschotti était

coordonnatrice d'un centre de formation des apprentis, Ndlr), j'ai été confrontée aux problèmes de chômage, d'insertion et de formation professionnelle. Voir un système qui engloutit tant d'argent fonctionner aussi mal, cela ne peut plus durer. Cette réforme va permettre de redonner de la confiance aux petits chefs d'entreprise notamment. Et puis, je fais confiance aux syndicats et aux salariés. Enfin, réformer par ordonnances nous permet de

mettre en place une méthode dont on verra plus rapidement les effets. Cela ne vaut-il pas le coup d'essayer de bousculer les habitudes des Français pour relancer la considération de l'ensemble des salariés ?

## Autre sujet sensible : la loi sur la sécurité intérieure est actuellement discutée à l'Assemblée. Comment l'abordez-vous ?

Nous ne pouvons et ne devons pas devenir un pays en état d'urgence constant au regard des risques que cela ferait porter sur les libertés fondamentales de nos concitoyens. Décrété au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, cet état d'exception a permis d'éviter plusieurs dizaines d'attentats sur le territoire national et nous devons nous en féliciter. Mais cette exception doit prendre fin pour retrouver l'exercice régulier de l'Etat et de la démocratie. Face à la menace terroriste qui ne faiblit pas, il nous incombe de protéger les Françaises et les Français en toutes circonstances, sans pour autant tomber dans le tout sécuritaire et la privation généralisée des libertés. La loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme concilie ces deux points. Aucune liberté, collective ou individuelle, n'existe sans la sécurité de chacun et aucune sécurité ne vaut la privation des libertés

fondamentales dans un état de droit. Il s'agit donc de transposer certaines mesures d'exception en les adaptant au cadre législatif et de créer de nouveaux outils en capacité de faire face à une pérennisation, voire un accroissement, de la menace.

## Les sénatoriales ont conforté les Républicains. Faut-il voir dans ce premier revers politique pour Emmanuel Macron le ras-le-bol des élus locaux, qui devront une nouvelle fois faire face à des sanctions budgétaires ?

Tout d'abord il ne faut pas oublier que nous avons assisté pour la première fois à l'élection de sénateurs LREM, qui auront à cœur de contribuer à l'impulsion réformatrice lancée par le président de la République. Sans se voiler la face, nous savions également que l'élection était loin d'être gagnée. D'abord parce qu'elle est un miroir des élections locales de 2014 et 2015, donc défavorable au jeune mouvement de la République en Marche, mais également en raison des mesures annoncées par le gouvernement. Ces mesures parfois controversées pour de nombreuses raisons vont pourtant dans le sens du projet pour lequel le président de la République a été élu et nous ne devons pas en dévier par respect pour les Françaises et les Français qui ont voté pour lui.

Pour ce qui est de la réforme constitutionnelle, encore plus que pour les autres réformes, il faudra faire preuve d'écoute, de consultation, voire de co-construction et de pédagogie afin de créer une adhésion la plus large possible, pas seulement pour son adoption mais pour son acceptation par la population.

## Vous arrive-t-il de penser que sans La République en Marche, vous ne seriez pas députée ?

Quand je repense à la campagne, au phénomène de rejet du sortant, j'ai envie de me dire que par la campagne que j'ai menée, par les projets que je voulais défendre, par le renouvellement que j'incarnais au-delà de l'étiquette En Marche, j'avais une chance de l'emporter sur ce territoire.

**PROPOS RECUEILLIS PAR K. M. kmichel@nicematin.fr**

<sup>1</sup>. Dont font partie les communes d'Ollioules et Evenos.

Cécile Muschotti ira à la rencontre des concitoyens une fois par mois, dans les différentes communes de sa circonscription. Le calendrier de ses permanences dans les communes sera connu dans les jours prochains.